

Conseil régional
Groupe Breizh da Zont - Bretagne à Venir

Monsieur François FILLON
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Rennes, le 28 septembre 2010

Monsieur le Premier Ministre,

Le gouvernement a rendu public l'avant projet de Schéma national des infrastructures de transport. Nous avons pris connaissance avec satisfaction de l'inscription dans ce document de travail du prolongement de la ligne à grande vitesse entre Le Mans et Rennes. Par ailleurs, l'interconnexion ferroviaire du futur aéroport vers Nantes et Rennes ouvre aussi des perspectives intéressantes pour le sud de la Bretagne.

L'un des objectifs que vous avez assigné au SNIT est de mettre en cohérence les réseaux de transports pour prendre en compte les besoins des territoires, de leurs populations et d'apporter des réponses aux enjeux d'équité territoriale et de désenclavement. Pour y répondre pleinement en Bretagne, nous tenons à attirer votre attention sur deux points.

La mise en service de la Ligne à grande vitesse mettant Rennes à 1h30 de Paris doit être au service du développement de l'ensemble de la Bretagne et notamment de l'ouest fragilisé depuis quelques années.

L'objectif complémentaire de mettre Brest et Quimper à 1h30 de Rennes a été validé dans le Contrat de Projets 2007/2013. Cette première phase permettra de gagner quelques minutes entre Rennes et la pointe bretonne mais nous restons loin du parcours cible : Brest et Quimper à 3h de Paris.

Compte tenu de ces éléments, nous demandons que l'intégralité du programme ferroviaire breton à grande vitesse soit explicitement inscrit dans la version définitive du SNIT parmi les travaux à engager avant 2020.

Par ailleurs pour répondre aux enjeux d'équité territoriale et de désenclavement, et en cohérence avec le PDMI 2009/2013, nous considérons urgent l'inscription au SNIT de l'achèvement de la mise à deux fois deux voies de la RN 164, axe structurant de la Bretagne centrale.

.../...



La péninsularité de la Bretagne, sa forte spécialisation dans l'agriculture, l'agroalimentaire et la pêche, le haut niveau de qualification de sa jeunesse, appellent un modèle de développement qui ne peut se fonder uniquement sur l'économie résidentielle et la valorisation de nos atouts touristiques.

La Bretagne ne pourra apporter sa pleine contribution à la croissance française dans le cadre européen tant que ses pôles les plus occidentaux ne seront pas reliés à tous les grands réseaux nationaux et internationaux de communication.

Persuadé que vous serez sensible à nos arguments et que vous saurez entendre la voix des Bretons et de leurs élus, nous comptons sur vous, Monsieur le Premier Ministre, pour inscrire au SNIT ces projets majeurs pour notre région.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération très distinguée et mes sentiments les meilleurs.

Bernadette MALGORN

Présidente du groupe Breizh da Zont – Bretagne à venir

